

SECOURS POPULAIRE FRANCAIS

FÉDÉRATION DE LA COTE-D'OR

1, Rue Saumaise

DIION, le 22 Avril 1947

C. Ch. Post. M. Roger DEBRUYÈRE
DIJON 754.16

TÉLÉ. 49.75

Chers Cama rades,

Suivant les décisions nationales, nous devons au prolit des colonies de vacances organiser le jour du premier hai une vente de maguet.

Aussi, par cette lettre, nous venons vous demander si vous pouvez, par les moyens de votre sections ou tout autre, assurer la cuellette en votre commune.

Il faudrait que ce muguet nous parvienne au plus tard, le 30 courant au soir.

Espérant une réponse favorable, recevez, Chers Canarades, nos fraternelles salutations.

